

Ville de Monthey  
Urbanisme, Bâtiments & Constructions  
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 76 02  
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :  
Bulletin officiel No 06 du 10.02.2023  
Piliers du 10.02.2023  
au 13.03.2023

Monthey, le 7 février 2023

N/réf. JR/gp

## MISES À L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : M. Jean-Claude Maillard, Rue de Venise 2, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 6365, folio 27, au lieu-dit "Montet", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'857/1'121'587.  
Objet : installation d'une pompe à chaleur extérieure air/eau.
- Requérante : PPE Claire-Vue, par Rigolet SA, Rue du Coppet 1, 1870 Monthey.  
Auteur des plans : Atelier d'architecture PA Felli SA, Rue Robert 2, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 591, folio 6, au lieu-dit "Bugnon", située en zone R6, habitation collective C, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'561'940/1'123'340.  
Objet : pose d'une isolation périphérique en façades du bâtiment existant.
- Requérant : M. Stéphane Carraux, Avenue Alfred Cortot 6b, 1260 Nyon.  
Auteur des plans : Pellouchoud & Cie, Electricité-Chauffage, Rue de la Poste 29, 1926 Fully.  
Situation : parcelle No 5909, folio 29, au lieu-dit "Semilles", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'378/1'121'923.  
Objet : remplacement d'une chaudière à mazout par l'installation de 3 pompes à chaleur intérieures air/eau.
- Requérante : Caisse de pensions de l'Industrie de Pierres Scientifiques Hrand Djevahirdjian SA, Rue des Saphirs 16, 1870 Monthey.  
Auteur des plans : auBureau 15 Sàrl, Case postale 458, 1870 Monthey 1.  
Situation : parcelle No 3890, folio 10, au lieu-dit "Plantaud", située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2' 562'700/1'122'450.  
Objet : pose d'une isolation périphérique en façades du bâtiment existant et création de 4 places de parc.  
Remarque : cet objet nécessite une dérogation au coefficient d'espace libre.

5. Requérant : Tertianum La Venise, Rue de Venise 5, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 862, folio 9, au lieu-dit "Venise", située en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Swiss Prime Site Immobilien AG; coordonnées : 2'562'260/1'122'285.  
Objet : ouverture au public du restaurant de l'EMS Tertianum La Venise.  
Remarque : cet objet nécessite une dérogation au nombre de places de parc.
6. Requérant : Garage du Nord Monthey SA, Avenue du Simplon 19, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 3682, folio 31, au lieu-dit "Au-delà du Pont", située en zone R6, habitation collective C, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'890/1'121'987.  
Objet : installation d'une climatisation split.
7. Requérants : Atelier d'architecture PA Felli SA, Rue Robert 2, 1870 Monthey, G-Immobilier Sàrl, Chemin des Dailles 26, 1870 Monthey, Mme Marie-Claude Gex-Collet, Avenue de l'Europe 76, 1870 Monthey et la Succession de M. Yves Gex-Collet, par Marie-Claude Gex-Collet, Avenue de l'Europe 76, 1870 Monthey, Mme Sandrine Bruttin, Chemin du Moulin 40, 1893 Muraz, Mme Delphine de Selliers de Moranville, Chemin des Carrières 19, 1870 Monthey, Mme Vèrène Zryd, Route de Champian 49, 1871 Choëx et Mme Cécile Duvernay, Chemin d'Arche 41, 1870 Monthey.  
Auteur des plans : Atelier d'architecture PA Felli SA, Rue Robert 2, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 718, folio 10, au lieu-dit "Tovex", située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme Marie-Claude Gex-Collet, de la Succession de M. Yves Gex-Collet, par Marie-Claude Gex-Collet, Mme Sandrine Bruttin, Mme Delphine de Selliers de Moranville, Mme Vèrène Zryd, et Mme Cécile Duvernay, Felli Immobilier Sàrl, Ecofoncier SA, CRS IMMO Sàrl, G-Immobilier Sàrl et Nahia Immo SA; coordonnées : 2'562'750/1'122'275.  
Objet : démolition d'un bâtiment existant et construction d'un nouveau bâtiment CECB en PPE de 12 appartements et des aménagements extérieurs y relatifs – modification partielle du projet paru au Bulletin Officiel N° 22 du 3 juin 2022.
8. Requérant : M. Thierry Emonet, Route de la Colô 59, 1933 Sembrancher.  
Auteur des plans : AT17 Architecture, Route du Marécot 33, 1871 Choëx.  
Situation : parcelles Nos 1944 et 1938, folio 36, au lieu-dit "Bas Epenys", situées en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'370/1'120'885.  
Objet : rénovation et changement d'affectation d'une grange en habitation, construction d'un couvert à voitures et pose d'une pompe à chaleur intérieure.  
Remarque : le couvert à voitures nécessite une dérogation à l'alignement de la route communale de Bas-Epenys.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au Conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 13 mars 2023 à 18.00 heures